



202304- 12

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Affiché le
ID : 022-212200349-20230414-202304_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 14 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3^{ème} Adjointe, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Briec CALVARY, Pauline UNVOAS, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN, Sylvie LE CARVENNEC

Procurations : Pascal PRIGENT à Lydie LE FLOC'H, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Alain BROCHEN à Didier NEVEUX

Absents :

Date de convocation : 30 Mars 2023

Secrétaire de séance : Pauline UNVOAS

Objet : Déploiement de la fibre optique – numérotation

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, la commercialisation est conditionnée par la dénomination de la voie et l'existence d'un numéro. La phase 3 a été réalisé par la société Axione, un diagnostic des adresses a donc été fait et doit être mis à jour.

Monsieur Le Maire informe qu'il est nécessaire de créer une nouvelle numérotation pour les rues existantes et les nouvelles.

Monsieur Le Maire propose la numérotation suivante :

Conservation de la numérotation Rue Yves Derriennic :

Parcelle	Rue	Numéro
OB 1073	Rue Yves Derriennic	1
OB 1077	Rue Yves Derriennic	2
OB 1070	Rue Yves Derriennic	3
OB 1276	Rue Yves Derriennic	4
OB 1923	Rue Yves Derriennic	6
OB 1055	Rue Yves Derriennic	8
OB 1079	Rue Yves Derriennic	9
OB 1873	Rue Yves Derriennic	11
OB 1498	Rue Yves Derriennic	13

Numérotation Impasse Yves Derriennic (nouvelle voie) : parcelles situées auparavant sur la rue Yves Derriennic

Parcelle	Rue	Ancien Numéro	Numéro attribué
OB 1054	Impasse Yves Derriennic	15	1
OB 1083	Impasse Yves Derriennic	10	2
OB 1430	Impasse Yves Derriennic	17	3
OB 1083	Impasse Yves Derriennic	nouvelle	4
OB 1764	Impasse Yves Derriennic	12 ter	5
OB 1763	Impasse Yves Derriennic	12 bis	6
OB 1764	Impasse Yves Derriennic	12	7

Modification numérotation Rue René Cassin :

Parcelle	Rue	Ancien Numéro	Numéro attribué
OB 1871	Rue René Cassin	4	1
OB 1871	Rue René Cassin	4b	3
OB 1069	Rue René Cassin	6	2

Numérotation Venelle René Cassin (nouvelle voie) : parcelles situées auparavant sur la rue René Cassin

Parcelle	Rue	Ancien Numéro	Numéro attribué
OB 1065	Venelle René Cassin	1	1
OB 1064	Venelle René Cassin	3	3
OB 1063	Venelle René Cassin	5	5

Modification numérotation Rue Jean Monnet :

Parcelle	Rue	Ancien Numéro	Numéro attribué
OB 1533	Rue Jean Monnet	12	10
OB 0818	Rue Jean Monnet	10	12

Le Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-28,

Vu l'article R 610-5 du Code Pénal

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire

Considérant que le numérotage de rue doit être cohérent avec la numérotation des rues environnantes

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'arrêté portant numérotation des voies listées ci-dessus après modification.

202304- 12

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Affiché le
ID : 022-212200349-20230414-202304_12-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 18 voix pour et 1 abstention, autorise Monsieur Le Maire à signer l'arrêté portant numérotation des voies listées ci-dessus après modification.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Maurice OFFRET

